



Projet TEN, 2024-2026 à Marigny les Usages

PROJET TEN, 2024-2026 À MARIGNY LES USAGES

1. PROJETS EN FAVEUR DES CONTINUITES ECOLOGIQUES, DES MILIEUX HUMIDES ET DE LA BIODIVERSITE :

- FICHE ACTION 1-1 « SUIVI DE LA BIODIVERSITE DU TERRITOIRE COMMUNAL»
- FICHE ACTION 1-2 NOUVEAU PROJET « RESTAURATION DES MARES COMMUNALES – OBJECTIF MARES»
- FICHE ACTION 4 -1 « GESTION DURABLE DE LA FORET COMMUNALE EN CONCILIANT LES ACTIVITES DE SPORTS ET LOISIRS »
- FICHE ACTION 6 -1 « RESTAURATION DES CONTINUITES ECOLOGIQUES »
- FICHE ACTION 6 -2 NOUVEAU PROJET « AMENAGEMENT DES CHEMINS RURAUX DE DECOUVERTE NATURE DE MARIGNY LES USAGES »
- FICHE ACTION 8 -1 « SIBCCA : FUTUR CONTRAT (CTMA 2024-2029) - ACTIONS SUR L'ESSE ET LE RUET »
- FICHE ACTION 9-1 NOUVEAU PROJET « RECHERCHE DU LABEL A OBTENIR : REFUGE LPO »
- FICHE ACTION 10-2 « INTEGRATION DES ENJEUX DE BIODIVERSITE DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME ET MAITRISE DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS»

PROJET TEN, 2024-2026 À MARIGNY LES USAGES

2. GESTION DIFFERENCIEE DES ESPACES VERTS COMMUNAUX

- FICHE ACTION 2 -1 « AMENAGEMENTS PAYSAGERS DU CENTRE BOURG»
- FICHE ACTION 2A -1 « REAMENAGEMENT PAYSAGER DU CIMETIERE »
- FICHE ACTION 3 -1 « GESTION DIFFERENCIEE DES ESPACES VERTS ET DE NATURE »
- FICHE ACTION 13-1 « VALORISATION PAYSAGERE DES ENTREES DE BOURG »

PROJET TEN, 2024-2026 À MARIGNY LES USAGES

3. SENSIBILISATION, ANIMATION, COMMUNICATION

- FICHE ACTION 11-1 « ACCOMPAGNEMENT DE L'ÉCOLE POUR L'INITIATION A L'ENVIRONNEMENT ET LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE »
- FICHE ACTION 12-1 « CELLULE DE VEILLE A RENFORCER POUR LES AMENAGEMENTS IMPACTANT LA COMMUNE »
- FICHE ACTION 12-2 NOUVEAU PROJET : « CONNAISSANCE DE LA FLORE LOCALE, AVEC DES ANIMATIONS ET DES ACTIONS PARTICIPATIVES »

PROJET TEN, 2024-2026 À MARIGNY LES USAGES

Merci de votre attention



**Des végétaux sauvages collectés
localement**

PROJET TEN, 2024-2026 À MARIIGNY

FICHE ACTION 1-1 « SUIVI DE LA BIODIVERSITE DU TERRITOIRE COMMUNAL »

Titre de l'action	« Suivi de la biodiversité du territoire communal »
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Suivre la mise en oeuvre des recommandations de l'IBC, avec l'accompagnement de Orléans métropole et du cabinet AUXILIA - Pour prévoir d'évaluer l'état de la biodiversité 5 ans après, voire compléter si nécessaire l'IBC de 2021 - Définir les mesures à prendre selon les résultats - Restaurer des mares communales avec LNE (objectif Mares, fiche 1-2)
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Il s'agit de <ul style="list-style-type: none"> o prendre en compte les recommandations de l'IBC, en coordination avec Orléans métropole appuyée par le cabinet AUXILIA o renouveler l'inventaire de biodiversité communale 5 ans après l'IBC de 2020-2021 (en 2025-2026 ?) o pour évaluer les résultats, selon l'évolution du territoire communal avec la reconnaissance TEN
Calendrier prévisionnel	- 2025-2026 ?
Budget prévisionnel, plan de financement	<ul style="list-style-type: none"> - Orléans métropole 60% - Région Centre Val de Loire 40% - Commune de Marigny Les Usages : en régie
Partenaires de l'action et leurs rôles	<ul style="list-style-type: none"> - Pilotage : <ul style="list-style-type: none"> o Orléans métropole : maître d'ouvrage o Etat (OFB/DREAL) : co-pilotage o Commune de Marigny Les Usages : accompagnement et suivi - Loiret Nature Environnement ou autre prestataire - Lucien MAMAN, expert écologue : appui de la commune
Indicateurs de suivi	- Comparaison avec les indicateurs de l'IBC de 2021
Besoin d'accompagnement "Territoire engagé pour la nature"	- Mutualisation de la démarche avec les autres membres du réseau TEN



Inventaire de Biodiversité Communale
Commune de Marigny-les-Usages

Enjeux de biodiversité



Auteur : Loiret Nature Environnement
Date : 04.2021

Plantes vasculaires	★ <i>Hydrophilus piceus</i>	Oiseaux
▲ <i>Carex elata</i>	★ <i>Tapinotus sellatus</i>	● <i>Huppe fasciée</i>
▲ <i>Carex tomentosa</i>	Diptères	● <i>Linotte mélodieuse</i>
▲ <i>Erica scoparia</i>	★ <i>Brachypalpoidea lentus</i>	● <i>Pouillot siffleur</i>
▲ <i>Genista anglica</i>	Lépidoptères	Chauves-souris
▲ <i>Isolepis setacea</i>	★ <i>Carterocephalus palaemon</i>	● <i>Sérotine commune</i>
▲ <i>Vincetoxicum hirsutaria</i>	Insectes	● <i>Murin à moustache</i>
	Coléoptères	● <i>Noctule commune</i>
	★ <i>Coraeus undatus</i>	● <i>Pipistrelle commune</i>
	★ <i>Curculio pellitus</i>	
	★ <i>Donacia brevitarsis</i>	
	★ <i>Donacia versicolora</i>	
	Amphibiens	
	■ <i>Crapaud "commun"</i>	
	■ <i>Grenouille agile</i>	
	■ <i>Grenouille "verte"</i>	
	■ <i>Salamandre tachetée</i>	
	■ <i>Triton crêté</i>	
	■ <i>Triton palmé</i>	
		■ Limite de la commune
		■ Limite du site
		■ Zone humide

PROJET TEN, 2024-2026 À MARIGNY LES USAGES



FICHE ACTION 1-2 NOUVEAU PROJET « RESTAURATION DES MARES COMMUNALES – OBJECTIF MARES »¹

Titre de l'action	«Restauration des mares communales»
Objectifs de l'action	- Restaurer les mares communales dans le cadre du projet « Objectif Mares » coordonné par Loiret Nature Environnement
Description de l'action	- A partir de l'inventaire des mares communales de Marigny Les Usages, réalisé en novembre 2021 par le GT TEN, il s'agit de : <ul style="list-style-type: none"> o Faire un l'état des lieux de une ou plusieurs mares communales, selon le protocole établi par le projet « Objectif Mares » o Proposer une restauration écologique de cette (ou ces) mare(s) communale(s) pour préserver et améliorer leur biodiversité
Calendrier prévisionnel	- 2024-2025
Budget prévisionnel, plan de financement	- Fonds Verts : étude et travaux de restauration - Commune : contribution et service technique en régie
Partenaires de l'action et leurs rôles	- Pilotage Loiret Nature Environnement, en lien avec France Nature Environnement Centre Val de Loire « Groupe Mares » : étude et projet - Commune de Marigny Les Usages, : <ul style="list-style-type: none"> o Gilles LENDOM, accompagnement et suivi avec le GT TEN

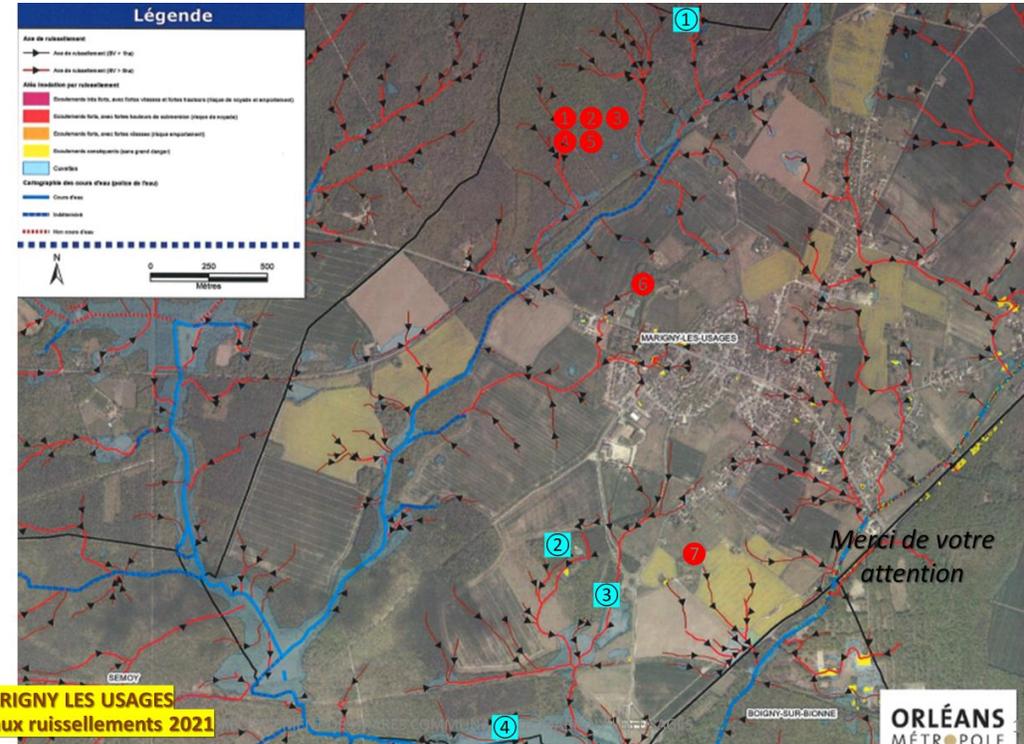


TERRITOIRE ENGAGE POUR LA NATURE 2021-2023

Mares publiques* :
 ① à ⑤ forêt communale
 ⑥ : Sablonnière
 ⑦ : Grand Moulin

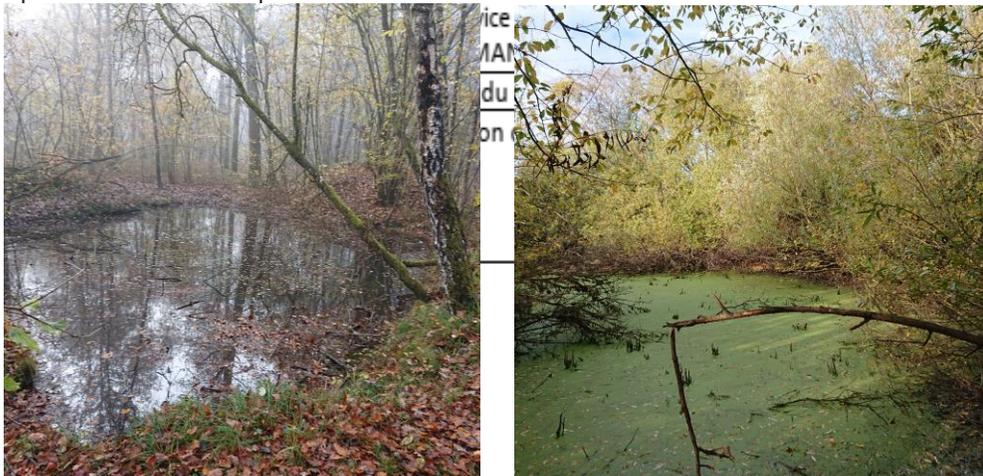
Étangs publics* :
 ① Blimer
 ② Souchet
 ③ Emprunt
 ④ Ruet

* Propriété de la commune ou de Orléans Métropole



MARES ET ETANGS DE MARIGNY LES USAGES (d'après la carte d'exposition aux ruissellements 2021)

Merci de votre attention



PROJET TEN, 2024-2026 À MARIGNY LES USAGES



FICHE ACTION 4-1 « GESTION DURABLE DE LA FORÊT COMMUNALE EN CONCILIANT LES ACTIVITÉS DE SPORTS ET LOISIRS »

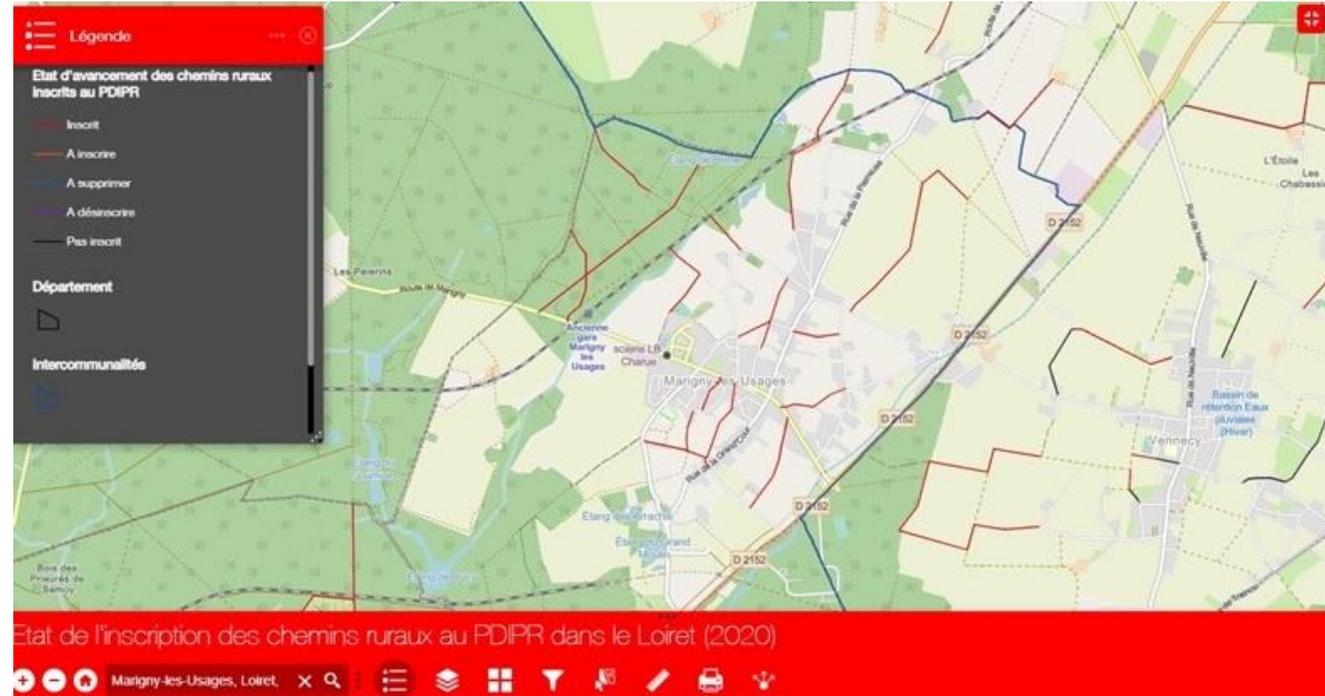
Titre de l'action	« La gestion durable de la forêt communale en conciliant les activités de sports et loisirs »
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Pérenniser la préservation de la forêt communale de Marigny Les Usages de 87 ha - En conciliant la préservation de la biodiversité avec la gestion par l'ONF et les activités de sports et loisirs dans la forêt
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre : <ul style="list-style-type: none"> o la coopération avec l'ONF, dans le cadre du document « aménagement de la forêt communale de Marigny-les-usages 2017 – 2036 » o des réunions, visites de terrain, et le maintien du balisage des itinéraires avec le « GT aménagements équipements de loisirs », les élus concernés et le service technique - Trouver la solution de nettoyage du site couvert par l'ancienne canche et la mettre en œuvre - Pérenniser la compatibilité entre les activités de loisirs organisées – randonnées, marche et VTT – avec la préservation de la forêt communale - et communiquer sur cette action auprès des habitants
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Permanent chaque année
Budget prévisionnel, plan de financement	<ul style="list-style-type: none"> - Balisage par la commune : service technique en régie - Informations, accompagnement et documents par l'ONF - Prestations, communication - Encadrement des activités de loisirs organisées

FICHE ACTION 6-1 « RESTAURATION DES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES »

Titre de l'action	« Restauration des continuités écologiques »
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la restauration des continuités écologiques des milieux humides dans la commune - Pérenniser et développer les voies douces - Renforcer la trame verte et bleue du territoire (lien Schéma Régional de Cohérence écologique SRCE)
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la coordination avec Orléans métropole pour intégrer ces objectifs dans les nouveaux aménagements de la ZAC 3, notamment <ul style="list-style-type: none"> o les bassins d'orage, crapauducs, clôtures o les chemins, voies douces, espaces verts et plantations ... - Relier les milieux humides et la forêt communale avec la ZAC 3 et le centre bourg pour favoriser ces continuités - Améliorer les plantations d'espèces locales dans cet esprit sur ces voies douces - Se coordonner avec les entreprises de la ZAC 3 - Implication dans les projets annexes : aire de co-voiturage et aménagement d'une petit terrain d'accueil pour les gens du voyage
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Permanent selon les aménagements en cours dans la ZAC 3 - Amélioration des voies douces en continu par la commune avec Orléans métropole

FICHE ACTION 6-2 NOUVEAU PROJET « AMENAGEMENT DES CHEMINS RURAUX DE DECOUVERTE NATURE DE MARIGNY LES USAGES »

Titre de l'action	« Aménagement des chemins ruraux de découverte nature »
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les cheminements doux, en développant les chemins piétonniers à partir des chemins ruraux du territoire communal recensés avec la SAFER (2023) - Notamment pour relier le centre bourg, les zones d'activités et les quartiers d'habitations avec les espaces naturels, afin de faire découvrir leur riche biodiversité
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi et conclusions de l'étude de la SAFER sur les chemins ruraux de Marigny Les Usages fin 2023 - Cartographie et définition des itinéraires de chemins ruraux identifiés - Travaux d'aménagement, selon les besoins : <ul style="list-style-type: none"> o réalisation des travaux, en régie ou avec des entreprises o balisage, panneaux, piquets ... o végétalisation, plantations de haies o suivi de ces travaux par une équipe dédiée de la Municipalité, avec les appuis requis. - Ouverture des sentiers et informations aux habitants : <ul style="list-style-type: none"> o documents pédagogiques, dépliants, informations sur internet o ouverture au public de ces chemins ruraux de découverte nature
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Fin 2023 : restitution et conclusions de l'étude de la SAFER - à partir de 2024 : décisions sur les chemins ruraux à aménager - 2024-2026 : aménagement des chemins ruraux de découverte nature - Puis communication et ouverture au public
Budget prévisionnel, plan de financement	<ul style="list-style-type: none"> - Travail du service technique - Investissements, prestations - Financement : à rechercher en plus de la Commune de Marigny Les Usages
Partenaires de l'action et leurs rôles	<ul style="list-style-type: none"> - Mairie de Marigny Les Usages : maître d'ouvrage - Fédération de randonnée pédestre du Loiret : conseils et appui au balisage des chemins - Loiret Nature Environnement : aménagements pédagogiques biodiversité - Service technique municipal : appui et suivi des travaux - Lucien MAMAN, expert écologue : assistance au maître d'ouvrage



PROJET TEN, 2024-2026 À MARIGNY LES USAGES

FICHE ACTION 10-1 « INTEGRATION DES ENJEUX DE BIODIVERSITE DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME ET MAITRISE DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS »

Titre de l'action	« Intégration des enjeux de biodiversité dans les documents d'urbanisme et maîtrise de l'artificialisation des sols »
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Suivre les enjeux de biodiversité spécifiques à Marigny Les Usages dans les documents d'urbanisme et la maîtrise de l'artificialisation des sols <ul style="list-style-type: none"> o en complément du PLUM de Orléans métropole adopté en 2022 o compte tenu du développement des nouvelles constructions, dans la ville et la ZAC 3 - Suivre la prise en compte des réservoirs de biodiversité, forêts et milieux humides ciblés dans le PLUM et les outils de la commune - Contrôler les espèces exotiques envahissantes sur le territoire communal
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - En plus du PLUM de Orléans métropole adopté en 2022, intégrant les zonages appropriés, il s'agit de suivre <ul style="list-style-type: none"> o les espaces avec aménagements paysagers réalisés sur la commune, en cohérence avec le programme TEN et la gestion différenciée des espaces verts (fiche 3-1) o la préservation et la restauration spécifiquement des continuités écologiques, des milieux humides et voies douces (fiche 6-1) o l'état des réservoirs de biodiversité/forêts et milieux humides ciblés dans le PLUM : DPU, franges agricoles, cœurs d'îlots... o le projet de végétalisation de la cour d'école et abords, piloté par l'éducation nationale avec l'appui du CAUE du Loiret o les mesures compensatoires de la ZAC 3 par la reforestation de 14 ha o le contrôle des espèces exotiques envahissantes avec le CEN Centre Val de Loire et la charte d'engagement à signer par la commune o la sensibilisation sur ces sujets des élus, du service technique municipal et des associations o la finalisation de la ZAP sur Marigny Les Usages et Boigny/Bionne
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - en continu, action sur la durée, selon le calendrier de chaque projet



Contre l'introduction des plantes invasives en Centre-Val de Loire

Charte d'engagement des collectivités

La présente charte sert d'engagement, dans le cadre du Groupe de travail plantes invasives en région Centre-Val de Loire (GTPI), à toute collectivité souhaitant participer à la lutte contre les espèces exotiques envahissantes. Elle apportera ainsi une première réponse à la problématique d'introduction de ces plantes sur le territoire régional. La non introduction s'applique sur l'ensemble des espaces communaux.

Engagements de la collectivité

La collectivité signataire s'engage à :

- ne pas planter, en régie, ces espèces (voir liste en annexe) sur son territoire ;
- mentionner dans les cahiers des charges des travaux paysagers la non introduction de ces plantes sur son territoire.

Recommandations

Dans le cadre du groupe de travail, il est par ailleurs fortement encouragé de :

- faire remonter au Conservatoire botanique national du Bassin parisien les données d'espèces invasives sur son territoire en milieu naturel, via le barodreau espèces invasives (BÉI, voir en annexes) ;
- gérer les espèces invasives à l'aide de méthodes alternatives aux produits chimiques ;
- contrôler ou confiner les espèces invasives dans les zones à enjeux ;
- sensibiliser les habitants à ne pas planter ces espèces dans leur jardin.

Engagements du Conservatoire d'espèces naturelles Centre-Val de Loire et du Conservatoire botanique national du Bassin parisien

Ces structures coordonnent le Groupe de travail plantes invasives en région Centre-Val de Loire. Elles accompagneront la collectivité signataire de cette charte et s'engagent à :

- apporter des conseils de gestion des espèces invasives implantées sur le territoire de la collectivité, en particulier dans les milieux naturels ;
- proposer à la collectivité la participation aux formations à la reconnaissance et à la gestion des espèces invasives ;
- communiquer vers le grand public sur cette thématique (rédaction d'articles, animation lors de balades nature, prêt d'expositions...) ;
- faire connaître cette charte, ainsi que les collectivités signataires ;
- valoriser la démarche de la collectivité signataire auprès des autres collectivités.

La présente charte prend cours jusqu'à sa révision par l'une des deux parties.

Un projet soutenu par :

Le représentant de la collectivité (dater et signer)

FICHE ACTION 2 -1 « AMENAGEMENTS PAYSAGERS DU CENTRE BOURG »

Titre de l'action	« Aménagements paysagers du Centre bourg »
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre <ul style="list-style-type: none"> o l'évolution de la qualité des espaces verts o la renaturation, en favorisant la biodiversité et les espèces locales - en cohérence avec la gestion différenciée des espaces verts et de nature (fiche 3-1) - Renforcer la trame verte et bleue du territoire
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Concertation GT TEN et Service technique municipal - Poursuivre <ul style="list-style-type: none"> o les plantations de fruitiers, d'arbres à coques et de haies principalement en « végétal local » o la remplacement des fleurs annuelles par des vivaces o les plantations d'arbustes et plantes grimpantes en centre bourg, haie aux abords de l'école, salle des étangs ... - Gestion extensive avec arrosage réduit au minimum code couleur vert
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Actions permanentes chaque saison
Budget prévisionnel, plan de financement	<ul style="list-style-type: none"> - Montants fonctionnement et investissements en matériel nécessaire... - Subventions - Prestations
Partenaires de l'action et leurs rôles	<ul style="list-style-type: none"> - Elu pilote : Gilles LENDOM, adjoint à l'environnement - GT TEN : accompagnement et suivi des actions - Service technique municipal : conseils et travail sur le terrain - Partenaires techniques et financiers : <ul style="list-style-type: none"> o Conseil départemental du Loiret o Orléans métropole o Association plantons par nature et Luciole o Fonds pour l'arbre o Lucien MAMAN, Expert écologue : appui de la commune
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Quantitatifs : <ul style="list-style-type: none"> o Nombre et espèces de végétaux plantés et suivis o Surfaces aménagées : 14 ha d'espaces verts+ autres espaces aménagés - Qualitatifs : <ul style="list-style-type: none"> o Retours qualité des élus et du service technique o Avis des maraîchers o Appréciations des partenaires



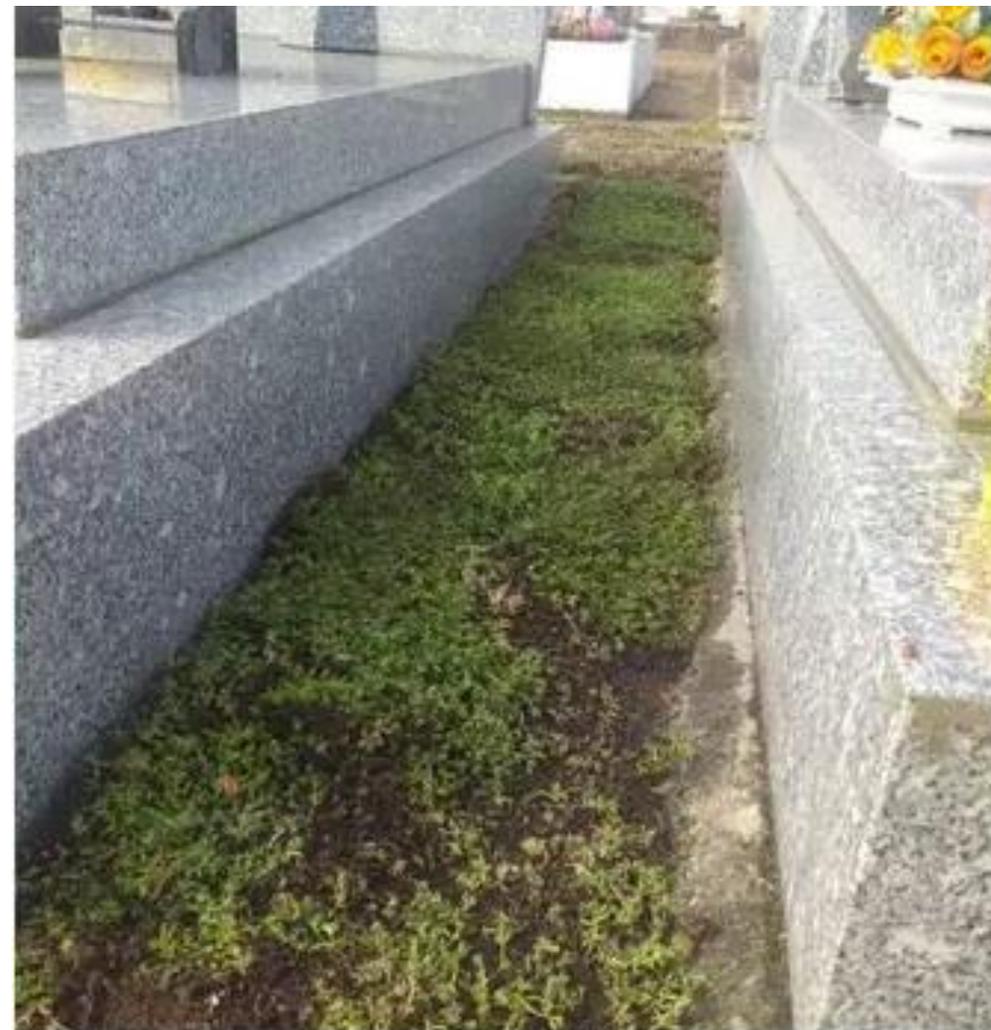
PROJET TEN, 2024-2026 À MARIGNY LES USAGES



FICHE ACTION 2A-1 « REAMENAGEMENT PAYSAGER DU CIMETIERE »

Exemple de tapis d'orpins (sedums)

Titre de l'action	« Réaménagement paysager du cimetière »
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Réaménager le cimetière de Marigny Les Usages <ul style="list-style-type: none"> o pour faciliter sa fréquentation dans les allées o en améliorant le cadre paysager valorisant le site o avec des végétaux pérennes pour un minimum d'entretien o tout en réduisant l'entretien aussi entre les emplacements
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Il s'agit de planter <ul style="list-style-type: none"> o une haie paysagère le long du mur reconstruit côté nord o plusieurs bosquets d'arbres et arbustes au centre des allées et pour l'ombrage des usagers - et semer un gazon rustique à pousse limitée - et implanter des tapis d'orpins (sedums) et de couvres-sols vivaces résistant à la sécheresse entre les emplacements - et prendre en compte l'entretien dans le plan de gestion différenciée des espaces verts (fiche 3-1)
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - saisons 2023 et 2024
Budget prévisionnel, plan de financement	<ul style="list-style-type: none"> - achats de plants et de gazon - travail du service technique municipal en régie - prestations
Partenaires de l'action et leurs rôles	<ul style="list-style-type: none"> - Gilles LENDOM, adjoint à l'environnement : pilotage - Service technique municipal : conseils et mise en oeuvre - Orléans métropole : mutualisation, accompagnement - Entreprises prestataires : réalisation - Lucien MAMAN, Expert écologue : appui de la commune
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Quantitatifs : <ul style="list-style-type: none"> o Nombre de végétaux et nature des plants o Surfaces aménagées o Temps de travail du Service technique municipal en entretien - Qualitatifs : <ul style="list-style-type: none"> o Appréciation des usagers o Evaluation des élus et des autres communes du réseau TEN





FICHE ACTION-3 -1 « GESTION DIFFERENCIEE DES ESPACES VERTS ET DE NATURE »

Titre de l'action	« Gestion différenciée des espaces verts et de nature »
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le plan de gestion différenciée des espaces verts et de nature, gérés par la commune - Pour une gestion plus économique et plus écologique de ces espaces - Pour préserver la biodiversité et renaturer ces espaces
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Suivre le plan de gestion différenciée des espaces verts et de nature sur le territoire communal, avec en plus le site de « la Sablonnière » et d'autres terrains acquis en 2023, City Park ... - Accompagner le personnel (service technique), le GT TEN et les élus : <ul style="list-style-type: none"> o Actualiser les connaissances théoriques et pratiques, selon besoins o Animer des réunions de travail et des ateliers - Contrôler les espèces exotiques envahissantes, avec l'appui du conservatoire d'espaces naturels Centre Val de Loire et la charte d'engagement à signer par la commune - Poursuivre <ul style="list-style-type: none"> o la sensibilisation sur cette gestion différenciée et la faire partager o les expérimentations de semis de prairies sauvages et de plantations « végétal local », de « mini forêts » ... - développer une politique de récupération d'eau sur la commune - définir et mettre en oeuvre une politique des arbres remarquables - communiquer auprès des habitants sur cette politique des arbres remarquables, avec une expertise possible mise à disposition - Suivre la végétation chaque année, pour évaluer ses qualités écologiques, en réponse aux objectifs affichés - Evaluer les résultats de cette gestion différenciée pour l'adapter si besoin
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Actions permanentes, suivis annuels, - Evaluation en 2025 pour révision du plan de gestion
Budget prévisionnel, plan de financement	<ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement et coûts en régie du service technique - Investissements et matériels (cf. besoins du service technique) - Prestations



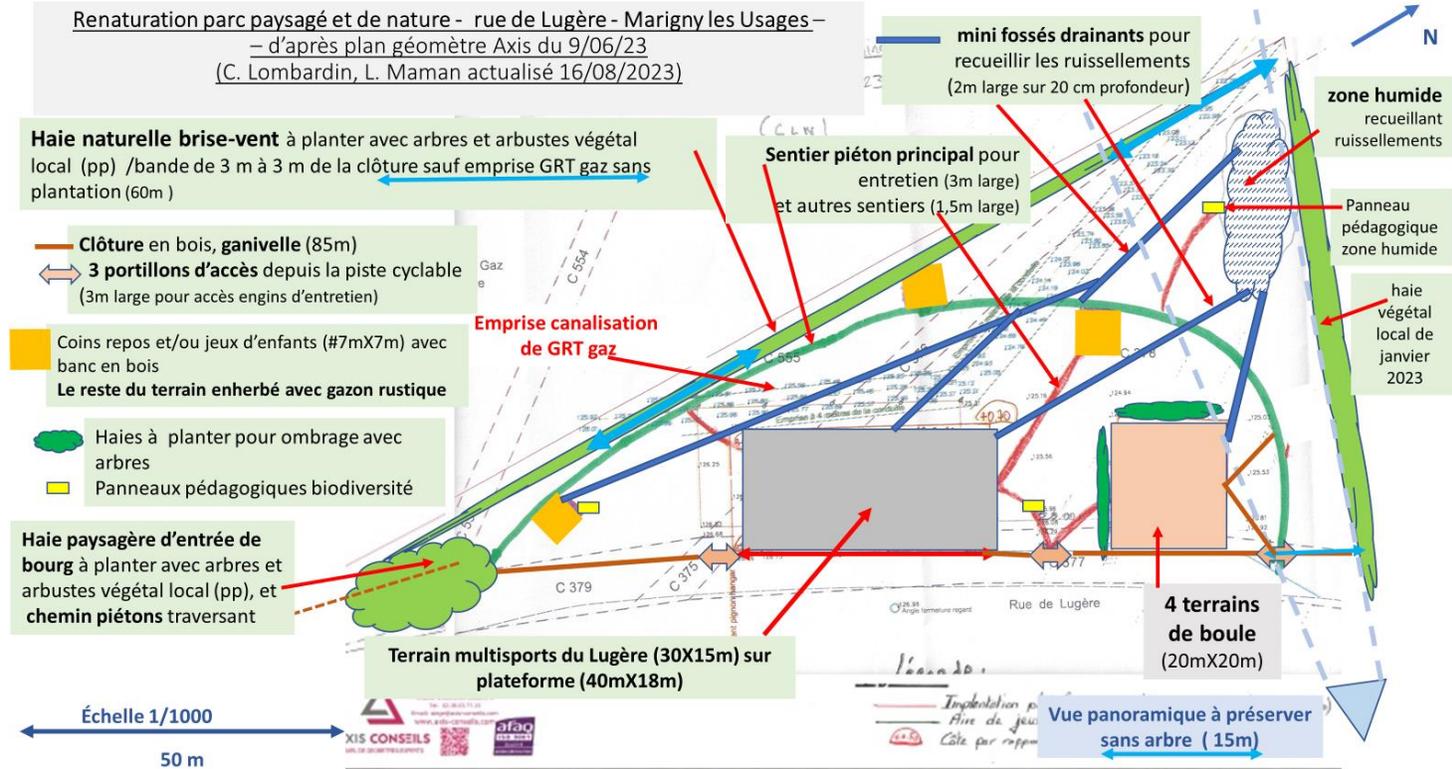


PROJET TEN. 2024-2026 À MARIGNY LES USAGES

FICHE ACTION 13-1 « VALORISATION PAYSAGERE DES ENTrees DE BOURG »



Titre de l'action	« Valorisation paysagère des entrées de bourg »
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser les 3 entrées principales du bourg de Marigny Les Usages sur le plan paysager
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Il s'agit de valoriser les 3 entrées principales du bourg de Marigny Les Usages par des aménagements paysagers spécifiques et esthétiques sur des terrains appartenant à la commune : <ul style="list-style-type: none"> o depuis le nord-ouest, par la RD 101 le long de la ferme avicole de Monsieur MALLEIN et sur l'aire de retournement du bus o depuis le sud-ouest et la ZAC 3, via la rue de Lugère avec le Parc paysagé et de nature « City Park » o depuis le sud-est et le rond-point de la RD 2152, via la RD 101 avec la plateforme du service technique municipal
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagements paysagers réalisés et en cours depuis 2023 - Et en projet sur 2024-2025
Budget prévisionnel, plan de financement	<ul style="list-style-type: none"> - Département du Loiret - Orléans métropole - Fonds pour l'arbre et Fonds vert - Commune
Partenaires de l'action et leurs rôles	<ul style="list-style-type: none"> - Partenaires financiers : <ul style="list-style-type: none"> o Conseil départemental du Loiret : équipements sports et loisirs o Orléans métropole : haies en « végétal local » o Fonds pour l'arbre et Fonds vert : études et plantations - Partenaires techniques : <ul style="list-style-type: none"> o Association plantons par nature et Luciole : plants « végétal local », conseils et prestations pédagogiques o Lucien MAMAN, Expert écologue : appui de la commune
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Quantitatifs : <ul style="list-style-type: none"> o Nombre et espèces de végétaux plantés et suivis o Surfaces renaturées - Qualitatifs : <ul style="list-style-type: none"> o Participation et avis des habitants o Appréciation des partenaires et communes du réseau TEN



PROJET TEN, 2024-2026 À MARIGNY LES USAGES



FICHE ACTION 12-2 NOUVEAU PROJET : « CONNAISSANCE DE LA FLORE LOCALE, AVEC DES ANIMATIONS ET DES ACTIONS PARTICIPATIVES »

Titre de l'action	« Connaissance de la flore locale, avec des animations et des actions participatives »
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Faire connaître la flore locale aux habitants - Thèmes proposés : biodiversité, « sauvages de ma rue », plantes comestibles, médicinales et toxiques, invasives ...
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Animations TEN proposées dans la commune 1 fois par an - Sorties sur le terrain - Herbiers, expositions et autres restitutions
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Chaque année au printemps ou en début d'été, 1 fois par an
Budget prévisionnel, plan de financement	<ul style="list-style-type: none"> - Prestations - Documents de communication et d'exposition
Partenaires de l'action et leurs rôles	<ul style="list-style-type: none"> - Gilles LENDOM, adjoint à l'environnement et GT TEN : pilotage - Autres élus concernés : mobilisation, sensibilisation - Service technique, pour partie : accompagnement - CEN Centre Val de Loire : espèces exotiques envahissantes - Associations martaraises: mobilisation, sensibilisation des habitants - Lucien MAMAN, Expert écologue : appui de la commune et animation
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Quantitatifs : <ul style="list-style-type: none"> o Nombre d'animations et de participants o Documents et matériels produits o Temps et nombre d'expositions - Qualitatifs : <ul style="list-style-type: none"> o Retours des habitants o Appropriation des connaissances, démultiplication des actions o Appréciation des partenaires
Besoin d'accompagnement "Territoire engagé pour la nature"	<ul style="list-style-type: none"> - Mutualisation pour ce type d'actions dans le réseau TEN

<https://www.tela-botanica.org/projets/sauvages-de-ma-rue/>



Sauvages de ma rue est un programme de sciences participatives : c'est à la fois un projet pédagogique animé par l'[association Tela Botanica](#) et un projet scientifique du [laboratoire CESCO du MNHN](#).

Sauvages de ma rue a pour but de permettre aux citoyens et citoyennes de reconnaître les espèces végétales qui poussent dans leur environnement immédiat, les plantes croisées quotidiennement dans leur rue, autour des pieds d'arbres, sur les trottoirs, dans les pelouses...